



Association des
psychothérapeutes psychanalytiques
du Québec

Procès-verbal de la séance régulière du comité exécutif tenue le 22 mars 2021 à 19h en visioconférence sur la plateforme Zoom.

Sont présents : M. Vincent Cardinal, M. Geoff Clayden, Mme Mélanie Dixon, M. Étienne Le Marois et Mme Lysianne Touchette

Sont absents : Mme Natalia Kolenskaia et Mme Isabelle St-Arnaud

1. Constatation du quorum

Le quorum est respecté.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

- Monsieur Clayden PROPOSE l'adoption de l'ordre du Jour et monsieur Cardinal SECONDE la proposition.

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 22 février 2021

- Monsieur Cardinal PROPOSE l'adoption du procès-verbal avec modification mineure et monsieur Le Marois SECONDE.

4. Suivi des dossiers statutaires

4.1 Secrétariat

- Il n'y a pas de point à aborder avec le comité à ce niveau.

4.2 Vice-présidence : suite du sondage auprès des membres allophones et anglophones.

- Le niveau de participation a été plutôt bas, soit un seul participant. Le répondant reconnaît la limitation de son implication dans les activités de l'APPQ en raison du langage. Il signifie son intérêt pour les activités en anglais. Monsieur Clayden développe sur les conclusions à effectuer du sondage en regard du faible taux de participation.
- Les membres du comité exécutif discutent sur les possibilités de développer une offre d'activité en anglais. Il serait intéressant d'offrir des journées cliniques en anglais. La possibilité de faire une association avec Quebec english pour effectuer une activité commune est soulevée.
- Monsieur Cardinal propose que dans le courant de l'an prochain, le comité exécutif réfléchisse au développement d'au moins 1 activité sous une forme ou sous une autre en anglais. Cela figurerait dans les objectifs pour la prochaine année. Cette suggestion serait présentée aux membres lors de l'Assemblée générale annuelle.

4.3 Médias sociaux

- La demande de monsieur Martin Bourret concernant l'aide de l'APPQ pour le recrutement de participant pour son projet de recherche est discutée. Un questionnement est soulevé quant à la perception des membres vis-à-vis ce type de demandes. Dans l'histoire de l'association, les critères n'étaient pas définis quant à ce qui devait être partagé ou non, l'importance était qu'il y ait un rapport avec la psychanalyse. La décision est soumise au vote. Le résultat ne permettant pas de trancher, monsieur Cardinal contactera madame Kolenskaia et madame St-Arnaud.



4.4 Séminaires : perspectives pour 2021-2022.

- Le séminaire de monsieur Gaumont se poursuivra. Le sujet portera sur la différence entre les approches de Jung et de Freud. Le titre provisoire serait : Freud et Jung une voie symbolique.
- Dr. Reid, poursuit également son séminaire. Le thème n'est pas encore clarifié.
- Madame Hamel a décidé de ne pas reconduire son séminaire. Elle a référé monsieur Francois Lefebvre, psychanalyste à la SPM, qui a une formation avec l'approche systémique également. Ce dernier serait intéressé.
- Séminaire auprès de l'enfant : madame Argant-Le Clair reprendrait le séminaire.
- Monsieur Laperrière serait intéressé à en donner un. La thématique du processus thérapeutique et du cadre a été suggéré. La possibilité de fournir des textes en anglais serait discutée avec les participants une fois le groupe constitué.
- D'autres personnes seraient à contacter. Monsieur Le Marois évoque une préoccupation quant à la quantité de séminaire à proposer. Monsieur Cardinal soulève l'aspect de la gestion à considérer. Une offre de 5 séminaires serait une quantité raisonnable.
- 12 participants par Séminaire.

4.5 Journées cliniques : perspectives pour 2021-2022.

- Monsieur Cardinal enverra la programmation pour l'automne et l'hiver prochain à la secrétaire. Il en effectue la présentation aux membres du comité exécutif. Dans le cadre des samedis de la psychothérapie pour le mois de décembre une activité sera à prévoir dans laquelle un des thèmes pour les membres en formation serait traité. Pour le mois de juin 2022, une 2e activité sera à prévoir. Madame Kucharski et madame Kolenskaia produiront des descriptifs pour les journées cliniques afin d'en préparer la publicité.
- Les samedis de la psychothérapie seront réservés aux membres en formation.

4.6 Colloque Magnenat (juin 2021) : état du dossier.

- Monsieur Le Marois a partagé différent nom de participant. Serge Bouchard avait été contacté, mais s'est avéré trop onéreux. Monsieur Cardinal a contacté monsieur Gendron et est en attente de réponse.
- Monsieur Cardinal contactera monsieur Magnenat pour avoir le descriptif de la journée du samedi afin de débiter la publicité.
- Monsieur Clayden suggère certains noms ayant été discuté au comité du 35e : Boucar Diouf et Alain Denaud.

4.7. Membrariat : demande de réadmission d'un membre.

- Une ancienne membre qui a quitté en 2018-2019 a fait la demande pour redevenir membre. Il s'agit de madame Kathia Venne qui a déjà été membre du comité exécutif. La demande a passé par le comité d'admission qui a émis des recommandations. Le comité recommande sa réadmission et stipule qu'elle devra payer la cotisation et mettre à jour ses informations personnelles. Madame Venne a évoqué le questionnement à savoir si elle devait payer sa cotisation en entier ou au prorata. À la suite de la recommandation favorable du comité d'admission, Monsieur Cardinal PROPOSE que la demande d'admission de madame Venne soit acceptée et qu'elle paie sa cotisation comme membre dans sa totalité soit 125 + tx. La proposition est secondée par monsieur Le Marois.



- Le comité exécutif suggère lors d'une prochaine demande d'admission qu'il y ait minimalement une lettre d'intention de fournir par le demandeur. Une demande sera effectuée à l'endroit du comité d'admission afin qu'il détermine une marche à suivre au niveau de la réadmission et que certaines questions ou exigences soit formulées à la personne qui souhaite réintégrer l'APPQ (lettre d'intention, raison du retour, etc).

5. Suivi de la trésorerie

5.1 État de la trésorerie au 22-03-2021

- En date d'aujourd'hui le solde bancaire est de 17 673\$
- Le paiement des taxes a été établi à un rythme de 4 fois par année. Revenu Québec doit la somme de 3 471\$ à l'APPQ. Le dit montant sera remboursé à l'APPQ une fois le rapport d'impôt de 2019 effectué et le paiement des taxes associées.
- Monsieur Cardinal présente la nouvelle grille tarifaire 2021-2022 aux membres du comité exécutif. Une majoration de 5% pour l'ensemble des activités est effectuée. Le montant de la cotisation annuelle demeure le même. De plus, les membres de l'exécutif profitent d'un rabais de 50% pour les séminaires.

5.2 Impôts et taxes (TVQ-TPS) : suite.

- Monsieur Cardinal a trouvé un comptable et a envoyé les informations nécessaires pour que Revenu Québec reçoive les chiffres des comptes provisionnels de 2019. Revenu Québec a confirmé avoir reçu le compte rendu des comptes provisionnels pour TVQ et TPS.
- Les informations pour les impôts ont été amassées, il ne reste plus qu'à envoyer les documents.

6. Suivi du Comité de révision des critères d'admission : état d'avancement du dossier.

- Le comité en est à traiter la section des supervisions pour les membres en formation. La question de la clientèle infantile en termes de durée de suivi est discutée. Il est prévu de terminer la révision la semaine prochaine. Le questionnaire devrait avoir été mis en ligne ce-jour. Les critères précédents la révision sont en ligne avec le formulaire pour remplir la demande. Ils seront mis à jour suite à l'assemblée générale annuelle. Monsieur Cardinal effectue la lecture des modifications réalisées aux critères d'admission. À la fin avril une assemblée générale spéciale en Zoom est prévue pour effectuer l'adoption des critères pour juin, puis les nouveaux membres pourront être acceptés à l'assemblée générale annuelle en septembre.

7. Suivi du Comité du 35^e anniversaire: suite de la rencontre avec les gagnantes du concours.

- Retour sur la rencontre avec les récipiendaires du concours. Les partages ont suscité de l'étonnement et de l'émoi chez les membres du comité. L'expérience est décrite comme enrichissante pour les membres et les gagnantes. La méthode de remise a été satisfaisante. Il pourrait s'agir d'une belle façon de créer un lien avec la relève. Les échanges avec madame Dixon ont facilité le contact par la suite lors de la remise. Madame Dixon suggère d'établir une meilleure communication entre elle et les membres du comité pour que l'efficacité soit augmentée.



8. Varia :

8.1 Projet de supervision

- En septembre prochain, il y aurait la tenue d'une supervision de groupe qui contiendrait 4-6 personnes et qui s'adresseraient aux jeunes cliniciens. Le projet est écrit. Monsieur Cardinal enverra sa description aux membres du comité puis la publicité sera à effectuer.

8.2 Projet soirée débat

- Retour sur le document de madame Saint-Jarre. Cette dernière s'occupera des soirées-débats. La mise sur pied est prévue pour l'automne 2021, madame se dit prête à en offrir un 2^e au printemps 2022 selon l'accord du comité. Il faudrait amorcer la réflexion pour proposer 2 activités dans la programmation.

8.3 VHS

- Une des membres du comité du 35e anniversaire offre sa collection VHS de monsieur Roussillon.
- Une numérisation des cassettes pourrait être effectué afin d'offrir une bibliothèque virtuelle sous forme de vidéos. Monsieur Roussillon avait jadis légué ses droits d'auteurs pour que l'APPQ puisse vendre ses cassettes.
- Monsieur Cardinal effectuera le retour auprès de madame pour signifier l'accord du comité.

8.4 Rencontre avec l'ensemble des membres du comité exécutif

- Monsieur Le Marois évoque l'importance d'effectuer une rencontre avec les autres membres du comité exécutif. Madame Kolenskaia n'est pas disponible en soirée, mais est disponible le jeudi en matinée, le vendredi en après-midi ou la fin de semaine. Monsieur Clayden pourrait animer la rencontre en l'absence de monsieur Cardinal. Un doodle sera à effectuer pour sonder les disponibilités des gens pour un vendredi après-midi en mai. Monsieur Cardinal s'occupera de la création du doodle.

9. Date et heure de la prochaine séance

- La prochaine réunion aura lieu le 19 avril à 19h00.

10. Clôture de la séance

- Monsieur Cardinal PROPOSE la levée de la réunion et monsieur Étienne Le Marois SECONDE. La réunion se termine à 21h40.